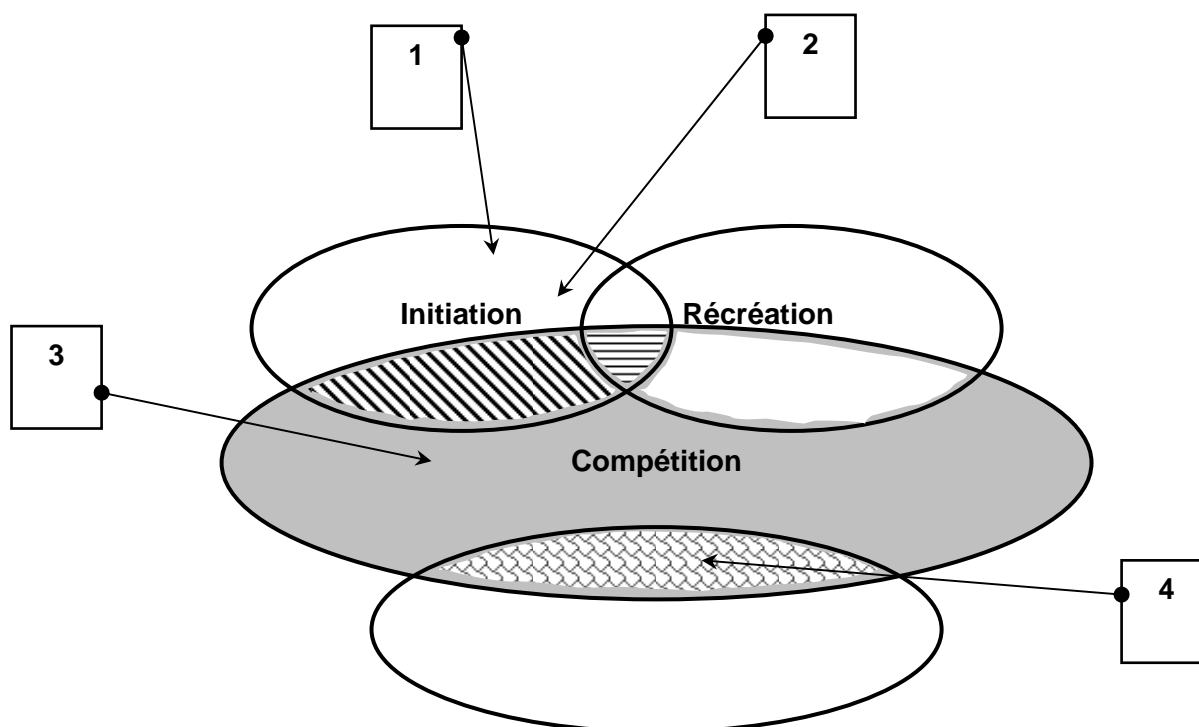


Le 9 mai 1992, Sports-Québec adoptait en assemblée annuelle les nouvelles orientations du programme qui avait fait l'objet d'une consultation provinciale et d'un consensus avec les partenaires y incluant à l'époque le M.L.C.P.

## 1- Définition

### Jeux du Québec

Programme sportif multidisciplinaire axé sur la compétition en relation avec les autres composantes reconnues de la pratique sportive, soit l'initiation, la récréation et le haut niveau.



Légende :

- 1 - La Caravane des Jeux du Québec
- 2 - "Mes premiers Jeux"
- 3 - Finale régionale des Jeux du Québec
- 4 - Finale des Jeux du Québec

#### a) **Initiation**

Cette composante est reliée à un processus d'apprentissage. Ce processus pourrait avoir un aboutissement vers une première compétition dans le cadre des Jeux du Québec. Dans le cadre des Jeux du Québec, cette clientèle serait desservie par le volet "Mes premiers Jeux".

### **b) Récréation**

Cette composante se pratique dans un contexte de détente ou de récréation. Dans cadre des Jeux du Québec, cette clientèle n'est pas directement desservie

### **c) Compétition**

Composante de pratique sportive où les participants aspirent à la victoire à titre de champion de leur activité sur un territoire donné. Cette sphère implique l'existence d'un réseau de compétitions et d'un ensemble de modalités d'organisation et de fonctionnement qui sont régis par une fédération sportive reconnue par le Gouvernement du Québec. La compétition tend davantage à la performance qu'au jeu et parce qu'elle exige de la part du participant; des capacités, des techniques, de même qu'un effort soutenu par l'entraînement et un sens de la confrontation plus développé que dans les composantes précédentes. Dans le cadre des Jeux du Québec, cette clientèle est desservie par les Jeux régionaux.

### **d) Haut niveau**

Cette composante s'adresse aux athlètes qui se situent à un niveau de performance élevé de compétition. La détection du talent et le cheminement possible vers l'excellence sont des objectifs de cette composante. Les athlètes de haut niveau nécessitent un encadrement soutenu et étoffé. Dans le cadre des Jeux du Québec, cette clientèle est desservie par la Finale des Jeux du Québec

## **2- Orientations**

Les principes directeurs des orientations du programme sont :

Le programme des Jeux du Québec est un programme sportif multidisciplinaire basé sur un cycle de deux ans et regroupe trois types d'événements :

- **"Mes premiers Jeux"**, volet local d'initiation à la compétition, réalisé tous les ans, l'hiver et l'été.
- **Les Jeux du Québec régionaux**, réalisés deux fois par année, l'hiver et l'été; visent la participation du plus grand nombre d'athlètes et de sports et permettent notamment aux régions et aux athlètes de se qualifier pour la Finale des Jeux du Québec.
- **La Finale des Jeux du Québec**, événement provincial regroupant des athlètes de toutes les régions et favorisant le cheminement de l'athlète vers l'excellence; elle a lieu l'hiver aux années impaires et l'été aux années paires.
- Les trois types d'événements doivent s'inscrire dans les plans de développement de l'excellence des fédérations sportives et dans les plans de développement sportif des Unités régionales de loisir et de sport;
  - les compétitions dans le cadre des Jeux du Québec doivent être sanctionnées et inscrites dans les calendriers de compétition des fédérations sportives.

### **3- Gestion du programme des Jeux du Québec par Sports-Québec**

De par son rôle de maître d'œuvre du programme des Jeux du Québec, Sports-Québec doit s'associer avec différents partenaires associatifs régionaux et provinciaux afin d'atteindre les objectifs du programme.

Pour se faire, Sports-Québec :

- a) détermine les orientations du programme en collaboration avec les « partenaires » et concerte leurs interventions dans le programme;
- b) met en place des mécanismes de communication et de coordination aux niveaux régional et provincial;
- c) s'assure de l'atteinte des objectifs du programme conformément à l'esprit et aux règles et procédures des Jeux du Québec et ce en collaboration avec les partenaires du programme dans le respect des devis techniques qui doivent concorder avec les orientations du programme;
- d) définit les rôles et mandats des partenaires et détermine en collaboration avec le Gouvernement du Québec, les paramètres pour le soutien financier s'il y a lieu;
- e) négocie et signe les protocoles d'entente avec :
  - les mandataires régionaux et évalue la réalisation du mandat;
  - les fédérations sportives et évalue la réalisation du mandat;
  - les milieux organisateurs des Finales des Jeux du Québec
  - les commanditaires nationaux impliqués dans la réalisation du programme.
- f) coordonne le transport des athlètes, accompagnateurs et officiels à la Finale;
- i) choisit les milieux organisateurs des Finales, les soutient et assure un suivi dans la réalisation du mandat :
  - déterminer les obligations du milieu hôte via un protocole d'entente
  - soutenir le comité organisateur par une fonction-conseil de la permanence de Sports-Québec;
  - coordonner les interventions des autres partenaires impliqués, soit :
    - assurer la présence des délégations;
    - assurer le soutien technique des fédérations concernées;
    - coordonner la recherche de commandites.
- j) élabore une stratégie de promotion et en assure la réalisation;
- k) voit à la protection de la marque de commerce;
- l) détermine les sports au programme selon les critères déterminés par la Commission des Jeux du Québec (**annexe G-13A**) :

**4- Définition des rôles et mandats des partenaires**

**a) Mandataires régionaux (URLS)**

Sports-Québec signera un protocole d'entente (**annexe G13-B**) avec les mandataires régionaux (URLS) qui inclura les responsabilités suivantes pour la réalisation des Jeux du Québec régionaux :

<i>Jeux du Québec régionaux</i>	<i>Finale</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Coordonne la réalisation des finales régionales des Jeux du Québec en collaboration avec les partenaires du milieu et en conformité avec les plans d'intervention des fédérations sportives en soutenant le développement du sport.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Assure l'encadrement de la délégation régionale à la Finale.</li> <li>➤ Perçoit le coût d'inscription par athlète à la Finale et le remet à Sports-Québec.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Apporte un soutien technique et professionnel aux associations régionales (ou répondants) pour la tenue des finales régionales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Participe aux rencontres de coordination provinciales.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Fait la promotion du programme en région.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Participe à l'évaluation du programme et des orientations.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Développe un financement complémentaire pour la coordination du programme.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Évalue les Jeux du Québec régionaux.</li> </ul>	

**b) Fédérations sportives**

Sports-Québec signera un protocole d'entente (**annexe G-13C**) avec les fédérations sportives qui inclura les responsabilités suivantes pour la réalisation des Jeux du Québec régionaux et de la Finale :

<i>Volet régional</i>	<i>Volet provincial</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Assure la régie de son sport dans chacune des régions.</li> <li>➤ Coordonne les besoins en officiels dans chacune des régions.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Assure la régie de son sport.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Identifie le répondant régional dans chacune des régions.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Inscrit et situe le programme des Jeux du Québec dans son plan de développement de l'excellence et en assure l'application.</li> </ul>

**b) Fédérations sportives (suite)**

<i>Volet régional</i>	<i>Volet provincial</i>
➤ Fournit un devis technique comprenant les catégories au programme et la ou les formules de compétitions retenues.	➤ Fournit un devis technique comprenant les catégories au programme et la formule de compétition retenue.
➤ S'assure de la réalisation des événements régionaux et soutient techniquement ses associations régionales et/ou répondants.	➤ Soutient techniquement le COFJQ pour la réalisation de l'événement. ➤ Participe aux rencontres de coordination provinciale.
➤ Inscrit les événements des Jeux du Québec dans son calendrier de compétition.	➤ Participe à l'évaluation du programme et des orientations.
➤ Évalue le programme et fait ses recommandations.	

**c) Milieus hôtes de la Finale**

Sports-Québec signera un protocole d'entente (**annexe G-13D**) avec le milieu hôte, lequel confiera à un comité organisateur les responsabilités suivantes :

- assume la responsabilité de toutes les implications financières et civiles de la Finale;
- organise la Finale des Jeux du Québec conformément à l'esprit et aux règlements des Jeux du Québec;
- loge et nourrit les athlètes, officiels, missionnaires selon les normes fournies par Sports-Québec;
- réalise les compétitions officielles en conformité avec les normes et exigences des fédérations sportives relativement aux installations nécessaires.

**5- Calendrier**

**Finale provinciale**

**Hiver** : La période de réalisation de la Finale des Jeux du Québec doit tenir compte des facteurs suivants :

- Dans une année impaire.
- La semaine de relâche scolaire du milieu organisateur.
- La première journée de compétition devra se tenir au plus tôt le dernier samedi du mois février et la dernière journée de compétition, le 3<sup>ième</sup> samedi du mois de mars.

### **Finale provinciale (suite)**

**Été :** La période de réalisation de la Finale des Jeux du Québec doit tenir compte des facteurs suivants :

- Dans une année paire.
- La première journée de compétition devra se tenir au plus tôt le dernier samedi de juillet et la dernière journée de compétition, le 2<sup>ième</sup> samedi du mois d'août.

### **Jeux régionaux:**

- Doivent être tenus tous les ans.
- Aux années de Finale, prioriser la sélection régionale par sport.
- Dans la mesure du possible tenir les événements d'hiver entre le 15 janvier et le 15 février et l'été, du 15 juin au 15 juillet.

## **6- Tarifification**

### **Principe aux Jeux régionaux**

- L'objectif visé devrait être la gratuité et/ou le plus bas coût possible.

### **Principes à la Finale provinciale**

- L'objectif visé devrait être le plus bas coût possible.
- Le mandataire régional s'engage à récolter les frais de participations de l'athlète pour la Finale, et à remettre à Sports-Québec le montant total correspondant au nombre d'athlètes.

## **7- Mécanismes de coordination**

Le dossier des Jeux du Québec met en présence plusieurs intervenants aux différents niveaux d'organisation. Il est donc important de créer des liens entre les intervenants d'un même niveau et entre le niveau régional et provincial.

Les mécanismes existants sont :

<b>Comité</b>	<b>Mandat</b>	<b>Composition</b>
Commission des Jeux	Définir, mettre à jour et voir à l'application des orientations du programme des Jeux du Québec.  Établir les opérations selon les modalités reliées aux orientations.  Développer et mettre à jour les outils permettant la réalisation du programme.  Mettre en place des mécanismes de	1 Sports-Québec 1 URLS 1 Éducation 1 Gouvernement 1 Fédération 1 Municipal

	<p>coordination et de concertation auprès des organismes responsables des finales régionales et des fédérations.</p> <p>Définir les rôles et responsabilités respectifs des organismes responsables des finales régionales, des fédérations et des autres partenaires (municipalités, commissions scolaires, organismes privés, etc.) impliqués dans le programme.</p> <p>Établir des mécanismes formels d'évaluation et voir à leur application</p>	
Table de développement sportif	Lieu de concertation et d'échange entre les organismes responsables des finales régionales et des fédérations.	Fédérations. URLS Sports-Québec Comité organisateur des Finales
Comité pour le choix des sports	<p>Établir des mécanismes formels d'évaluation et voir à leur application</p> <p>Définir les critères du processus du choix des sports.</p> <p>Choisir les sports aux programmes</p>	<p>1 Fédération</p> <p>1 Gouvernement</p> <p>1 Commission des Jeux du Québec</p> <p>1 URLS</p>
Jury de sélection pour le choix des milieux organisateurs	<p>Établir des mécanismes formels d'évaluation et voir à leur application</p> <p>Définir les critères du processus du choix des milieux organisateurs</p> <p>Choisir le milieu organisateur</p>	<p>1 Gouvernement</p> <p>1 Éducation</p> <p>1 Municipal</p> <p>1 Affaires</p> <p>1 Finales antérieures</p> <p>1 Membre du c.a. de Sports-Québec</p> <p>1 Expert externe</p>
Comité de suivi	Assurer un suivi auprès des comités organisateurs au niveau de l'échéancier de réalisation de la Finale des Jeux du Québec.	<p>1 Sports-Québec</p> <p>1 Finales antérieures</p>